

# Coralie Martin

## traductrice- interprète et formatrice freelance à Mourmelon- le-Petit (51)

### Quelle formation avez-vous suivie ?

J'ai suivi une formation à l'ISIT (Institut Supérieur d'Interprétariat et de Traduction, Paris), le cycle classique pour devenir traductrice. Ensuite j'ai travaillé durant 3 ans comme salariée principalement dans la traduction en informatique. Depuis 11 ans j'exerce à mon compte (société Afairtrad) et depuis 2007 je suis agréée Centre de formation.

### Quelles sont vos motivations ?

J'ai toujours aimé les langues et très jeune j'ai eu un coup de cœur pour l'Angleterre. J'ai toujours su que je travaillerais dans ce secteur. Traductrice à mon compte me permet de travailler chez moi, de gérer mon temps libre et surtout de ne jamais faire la même chose. Je passe de la traduction commerciale à la traduction technique et suis en contact direct avec le client. C'est un métier qui offre une grande liberté.

### Qui sont vos clients ?

Je me suis spécialisée en informatique, multimédia, automobile, agronomie, œnologie, voix-off, interprétariat, formations professionnelles en anglais. Parallèlement je suis enseignante vacataire au Cnam Champagne-Ardenne (IIT-BTP et Licence Bâtiment),

à l'IUT de Reims (TC, Licence Pro Banque, Génie Climatique), à Paris Tech ENSAM, 3<sup>e</sup> année cycle Ingénieur. Mes clients vont des maisons de champagne, aux particuliers en passant par l'industrie (RH, bâtiment...).

### Quels conseils donnez-vous à ceux qui souhaiteraient exercer à leur compte ?

Je pense qu'au départ il faut exercer le métier de traducteur en tant que salarié-e et ne partir que lorsqu'on a déjà quelques clients. Même s'il n'y a pas de concurrence acharnée dans ce métier, il faut bien prospecter et étudier le marché, se faire connaître à travers les salons et se référencer sur Internet. Aujourd'hui je ne pourrai pas vivre de la traduction seule, c'est la raison pour laquelle je travaille en réseau et que je suis devenue « organisme de formation ».

